

Coordinations de l'Accueil Temps Libre

De nombreuses informations sont régulièrement mises à jour sur le site de l'ONE www.one.be

La coordination ATL est également là pour répondre aux questions des parents, des animateurs ainsi que de toute personne agissant (ou voulant agir) dans le secteur de l'ATL.

Des outils...

Pour les familles

- www.accueildelesenfants.be

Pour les professionnels

- www.plateforme-atl.be
(nombreuses ressources sur la coordination ATL)
- Brochure « *Responsabilités, Dominos dynamiques* » de la plateforme provinciale namuroise des Coordinations ATL
- Référentiel « *Accueillir les enfants de 3 à 12 ans, viser la qualité* » (ONE)
- Se débrouiller avec les lois, les arrêtés, les décrets, les circulaires... un jeu d'enfant !
www.enfanceencadree.cfwb.be

Pour les professionnels et familles

- www.centresdevacances.be
- www.ecolesdedevoirs.be

Mes notes

Dans chaque commune*, un RELAIS pour les professionnels et les familles concernés par l'**accueil** et l'**animation** des enfants en-dehors du temps d'enseignement.

* En FWB, 233 communes sur 272 adhèrent au Décret ATL (2015).

Les vacances arrivent,
vous avez des idées
pour mon enfant ?

J'aimerais organiser des ateliers
pour enfants. Je peux ?

J'ai 10 ans et je
m'ennuie le mercredi
après-midi. Qu'est-ce
que je peux faire ?

Y a-t-il un club sportif
dans ma commune pour
mon enfant de 6 ans ?

Je suis directeur d'école.
Qui peut m'aider pour mon
accueil extrascolaire ?

C'est quoi une CCA ?
Un programme CLE ?

Éditeur responsable (hors portefeuille communale) : Rénovation communautaire des coordinations ATL - 043/242526. Graphisme : Corinne DEMARIE, COALA asbl
NE PAS JETER SUR LA VOIE PUBLIQUE



Pour les familles...

qui, par besoin ou choix, cherchent des espaces d'accueil de qualité pour leurs enfants !

Accueil extrascolaire, Centres de vacances, Écoles de Devoirs, activités sportives et ateliers créatifs... La coordination ATL de votre commune vous informe et relaie vos besoins.

Je travaille jusqu'à 18h.
Existe-t-il des solutions pour mes enfants ?

La coordination ATL récolte et centralise les informations de l'ensemble des opérateurs d'accueil de votre commune. Cela peut déboucher sur la diffusion de brochures d'information ou la mise à jour de sites web notamment.

La coordination ATL est aussi à l'écoute des besoins des familles pour adapter ou élargir l'offre d'accueil via le programme CLE communal.

Les centres de vacances agréés ONE ou non sont nombreux sur chaque commune. La coordination ATL informe et peut expliquer les spécificités de chacun ou le cadre défini par l'agrément ONE.

Y a-t-il un club sportif dans ma commune pour mon enfant de 6 ans ?

Les clubs sportifs bénéficient d'un cadre légal propre. Ils sont néanmoins partie intégrante de l'ATL et, à ce titre, sont en lien avec la coordination ATL qui pourra vous renseigner.

J'ai 10 ans et je m'ennuie le mercredi après-midi. Qu'est-ce que je peux faire ?

L'ATL permet aux parents de concilier leur vie professionnelle et leur vie familiale. C'est aussi des moments et des lieux d'épanouissement pour les enfants de 2,5 à 12 ans. Tout enfant y est le bienvenu, que ses parents travaillent ou non.

**Vous souhaitez aussi être acteur de l'ATL en tant que parent ?
Rejoignez la CCA de votre commune, venez nous en parler...**

L'Accueil Temps Libre (ATL), c'est...

Quel est l'intrus ?*

Garderie scolaire

Plaine de vacances

École de devoirs

Atelier créatif pour enfants

Club sportif

Mouvement de jeunesse

CCA

Les communes qui le souhaitent peuvent s'engager dans une dynamique de coordination de l'accueil. Autour d'un-e coordinateur-trice ATL au moins, une politique de l'accueil de l'Enfance est définie pour la commune.

L'ONE encadre et agrée les projets en lien avec le Code de qualité et 3 décrets (Accueil Temps Libre, Centres de vacances et Ecoles de Devoirs).

Au niveau local, la coordination ATL de votre commune est au cœur de cette organisation. Elle peut vous aider à comprendre les enjeux et vous communiquer les personnes de contact.

* Il n'y en a pas, tous ces mots sont liés au secteur de l'ATL.

Pour les encadrants...

qui, volontaires ou salariés, tendent vers des pratiques professionnelles de qualité !

Accueillant-e-s extrascolaires, Animateurs, Coordinateurs, Responsables de projet, Directions d'école, Pouvoirs Organisateurs...

La coordination ATL de votre commune vous écoute, vous informe et vous accompagne.

Je suis directeur d'école.
Qui peut m'aider pour mon accueil extrascolaire ?

La coordination ATL aide les directions d'école et les responsables de projet à penser et rédiger leur projet d'accueil qui leur permettra d'informer les parents. Le projet d'accueil est au centre de l'agrément donné par l'ONE.

J'aimerais organiser des ateliers pour enfants. Je peux ?

L'accueil de l'enfance est encadré par plusieurs textes légaux et un référentiel psychopédagogique pour un accueil de qualité des 3-12 ans. La coordination ATL soutient tout futur opérateur dans la mise en place et l'agrément de son projet.

C'est quoi une CCA ?
Un programme CLE ?

Dans le cadre du Décret ATL, la coordination ATL réunit deux fois par an, au moins, les acteurs de l'ATL au sein de la Commission Communale de l'Accueil (CCA). Autour de la coordination se rassemblent des représentants de la commune, des parents, des écoles et des opérateurs d'accueil pour, notamment, construire un programme de coordination pour l'enfance (CLE). Il fixe les objectifs pour 5 ans et les moyens pour les réaliser.

Vous n'êtes pas encore entré dans le secteur ATL et vous avez un projet pour les enfants ? Venez nous le présenter...